

Demande déposée le 20/07/2023

N° DP 22084 23 C0055

Par : Monsieur François ARIES

Demeurant à : 8B rue de Pen Ar Run
29200 Brest

Pour : pose d'un crépi chaux de couleur ocre clair

Sur un terrain sis à : 25 les Loges

Cadastré : 301ZD133

Surface de plancher créée : m²

Nb de logements :

Surface du terrain : 4 642,00 m²

Le Maire de JUGON-LES-LACS commune nouvelle,

Vu la demande de déclaration préalable susvisée ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 16/12/2010 et modifié le 22/10/2020 (Commune de Jugon-Les-Lacs)

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

Fait à JUGON-LES-LACS commune nouvelle,
Le 11 août 2023

Par délégation,
Le Maire Adjoint,



Jean-Charles ORVEILLON

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Date d'affichage en mairie du récépissé de dépôt de la demande : 24/07/2023

Date d'affichage en mairie de la décision : 16/08/2023

Date de transmission en Préfecture de la décision : 16/08/2023